

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 20903

Numéro SIREN : 831 986 203

Nom ou dénomination : APSYS RETAIL STREET

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2022 sous le numéro de dépôt 90864



20220908642021

DATE DEPOT : 25/07/2022

N° DE DEPOT : 90864

N° GESTION : 2017B20903

N° SIREN : 831986203

DENOMINATION : APSYS RETAIL STREET

ADRESSE : 28-32 avenue Victor Hugo 75116 Paris

MILLESIME : 2021

Greffre du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
25 JUIL. 2022

Sous le N°:
APS64

APSYS RETAIL STREET SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 27 200 €
Siège social : 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 PARIS
831 986 203 RCS PARIS
(La « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 1^{ER} JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} juin à 9H30, au siège social.

La société Apsys Retail Street Lux, société anonyme au capital de 47 549 400 €, ayant son siège social 28 avenue Monterey 2163 - LUXEMBOURG, immatriculée au Registre de Commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 242 397, représentée par ses administrateurs Maurice Bansay, Sacha Bansay et Eric Leclerc,

Associée unique de la société APSYS RETAIL STREET SAS.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Sacha BANSAY, Président non associé, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, à compter dans les délais légaux.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés dans les délais légaux à l'associée unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la démission de Sacha Bansay et de Fabrice Bansay de leurs fonctions respectives de président et de directeur général de la Société et désignation de Fabrice Bansay en remplacement ;
- Modification des statuts ;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 3 049 836,97 € en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèvera ainsi à <6 818 638,40 €>.

L'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu depuis la constitution.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance de

- la lettre de démission de Monsieur Sacha Bansay de ses fonctions de président de la Société avec effet à l'issue des présentes
- la lettre de démission de Monsieur Fabrice Bansay de ses fonctions de directeur général de la Société avec effet à l'issue des présentes

Prend acte de la démission de Monsieur Sacha Bansay de ses fonctions de président de la Société avec effet à l'issue des présentes,

Prend acte de la démission de Monsieur Fabrice Bansay de ses fonctions de directeur général de la Société avec effet à l'issue des présentes

Remercie Monsieur Sacha Bansay et Monsieur Fabrice Bansay des services rendus à la Société au cours de leur mandat respectif de président et de directeur général et leur donnent quitus entier de leur gestion ;

Décide de nommer en qualité de président de la Société, en remplacement de Monsieur Sacha Bansay, avec effet à l'issue des présentes, et sans limitation de durée, Monsieur Fabrice Bansay, né le 8 janvier 1979 à Trappes (92) et domicilié au 28/32 avenue Victor Hugo 75116 Paris.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique, compte tenu de la décision qui précède, décide de modifier l'article 25 « DESIGNATION DU PREMIER PRESIDENT » des statuts de la Société comme suit :

« ARTICLE 25. – DESIGNATION DU PRESIDENT

Le Président de la Société nommé aux termes des décisions en date du 1^{er} juin 2022 sans limitation de durée est Fabrice BANSAY, né à TRAPPES (92) le 8 janvier 1979, domicilié à PARIS (75116) 28/32 avenue Victor Hugo

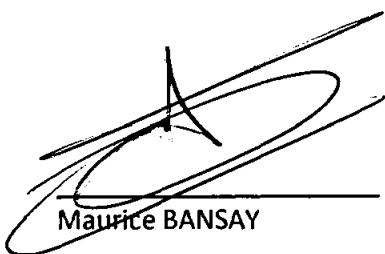
Lequel déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice. »

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associé Unique APSYS RETAIL STREET LUX
Représenté par :

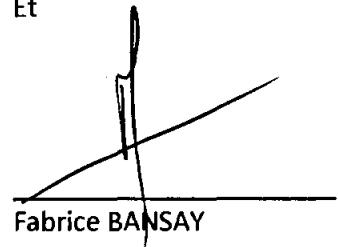


Maurice BANSAY



Sacha BANSAY

Et



Fabrice BANSAY

APSYS RETAIL STREET SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 PARIS
831 986 203 RCS PARIS
(La « Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1^{er} juin 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 3 049 836,97 € en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèvera ainsi à <6 818 638,40 €>.

L'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu depuis la constitution.

Certifié conforme
Le Président



APSYS RETAIL STREET
28-32, avenue Victor Hugo
75116 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
19, rue Clément Marot
75008 PARIS



Membre de la Compagnie Régionale de Paris

APSYS RETAIL STREET
28-32, avenue Victor Hugo
75116 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

A l'associé unique de la société APSYS RETAIL STREET,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APSYS RETAIL STREET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment pour ce qui concerne la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe relative aux titres de participation qui expose les règles et méthodes comptables afférentes aux modalités de comptabilisation, d'évaluation et de dépréciation des participations.

Nos diligences ont consisté à nous assurer du caractère approprié des règles et méthodes retenues ainsi que leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 mai 2022

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES



Mohcine Benkirane
Signature : Mohcine Benkirane
Date : 2022/05/19
19:12:26 - 2208

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS APSYS RETAIL STREET

28-32 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

APE : 6420Z

Siret : 83198620300014



Expertise comptable • Audit • Conseil • Membre ATH

42, BOULEVARD HEURTELOUP - 37000 TOURS
Tél : +33 2 47 34 11 14 - Fax : +33 2 47 26 35 02
Email : bm12@berdugometoudi.fr
www.berdugometoudi.fr

BMT

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS - RCS TOURS 499 849 677
INSCRITÉE AU TABLEAU DE L'ORDRE

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement	Net	Net
		Dépréciations	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	30 080 090		30 080 090	30 082 090
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	30 080 090		30 080 090	30 082 090
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				6 000
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	31 590 258		31 590 258	28 722 138
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	17 462		17 462	83 217
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 607 720		31 607 720	28 811 355
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	61 687 810		61 687 810	58 893 445
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			2 016 662	27 577 017

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	27 200	27 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	30 038 800	30 038 800
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 768 801	-2 778 537
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-3 049 837	-990 265
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 247 362	26 297 199
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	670 422	623 018
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	670 422	623 018
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	37 676 901	31 870 561
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 138	76 938
Dettes fiscales et sociales	24 987	25 729
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	37 770 026	31 973 228
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	61 687 810	58 893 445
(1) Dont à plus d'un an (a)	433	30 674 194
(1) Dont à moins d'un an (a)	37 769 593	1 299 034
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	38 140	
Autres produits	845	
Total I	38 985	
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	177 450	247 626
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		11 923
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	31 558	1
Total II	209 008	259 550
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-170 023	-259 550
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	826 519	92 034
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	4 657 366	317 642
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 124 097	1 140 464
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	623 018	147 754
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 747 115	1 288 218
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	670 422	623 018
Intérêts et charges assimilées (4)	125 206	1 196 368
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	795 629	1 819 386
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	951 487	-531 168
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-3 049 384	-1 016 326

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Produits des exercices antérieurs	26 061	26 061
Sur opérations en capital		
Produits cessions éléments d'actif	9 900	
Produits exceptionnels divers	1 637	9 900
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	1 637	9 900
Total produits exceptionnels (VII)	1 637	35 961
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Valeurs compt. éléments actif cédés	9 900	
Vnc actifs cédés - immo financières	2 000	
Charges exceptionnelles diverses	90	2 090
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 090	9 900
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 090	9 900
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-453	26 061
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	2 614 256	1 416 213
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 664 093	2 406 478
BENEFICE OU PERTE	-3 049 837	-990 265
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		26 061
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 124 097	1 140 464
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	125 206	1 196 368

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Au cours de l'exercice 2021:

- Deux filiales de notre société (SNC ARS ALESIA et SNC ARS OBERKAMPF) ont été dissoutes,
- Notre filiale SNC ARS MAUBEUGE a cédé son actif immobilier,
- Nos filiales SNC ARS BOINOD, SNC ARS KELLER, SNC ARS PAUL ALBERT, SNC ARS LISICA, SNC ARS CAMBRONNE et SNC ARS MONGE ont conclu en novembre 2021 une promesse unilatérale de vente portant sur leurs actifs immobiliers,
- Notre filiale SCI 10 SOLFERINO a cédé en état futur d'achèvement son actif immobilier.

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2021, la société SAS APSYS RETAIL STREET est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FINANCIERE APSYS, 28-32 avenue Victor Hugo 75116 Paris.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS APSYS RETAIL STREET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 61 687 810 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 3 049 837 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2022 par le président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes au 31/12/2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	30 082 090		2 000	30 080 090
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	30 082 090		2 000	30 080 090
ACTIF IMMOBILISE	30 082 090		2 000	30 080 090

NOTES SUR LE BILAN**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations**

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SNC ARS SEDAINE 75016 PARIS	1 000	-1 981	99,99	-1 981
SNC ARS MAUBEUGE 75016 PARIS	1 000	132 587	99,99	132 587
SNC ARS CAMBRONNE 75116 PARIS	1 000	-8 998	99,99	-8 998
SNC ARS COMMANDANT 75016 PARIS	1 000	-367 434	99,99	-367 434
SNC ARS ROULE 75016 PARIS	1 000	-61 399	99,99	-61 399
SCI 10 SOLFERINO 75110 PARIS	1 000	-4 064 431	100,00	-4 031 175
EURL BNS 75116 PARIS	1 000	-5 381	100,00	-2 851
SNC ARS GOBELINS 75116 PARIS	1 000	16 575	99,99	16 575
SNC ARS LEVALLOIS 75016 PARIS	1 000	11 156	99,99	11 156
SNC ARS KELLER 75016 PARIS	1 000	2 935	99,99	2 935
SNC ARS MONGE 75116 PARIS	1 000	-230 354	99,99	-230 354
SNC ARS BOINOD 75016 PARIS	1 000	-264	99,99	-264
SNC ARS PAUL ALBERT 75116 PARIS	1 000	15 504	99,99	15 504
SNC ARS LISICA 75116 PARIS	1 000	53 344	99,99	53 344
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	14 000	14 000	3 352 462		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

NOTES SUR LE BILAN

La société Apsys Retail Street détient également 1% du capital de la société SNC 2 Rond Point qui a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 682 K€ pour un résultat net de – 2 253 K€.

Ses capitaux propres au 31/12/2021 s'élevaient à – 1 860 K€

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 31 590 258 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	31 590 258	29 573 596	2 016 662
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	31 590 258	29 573 596	2 016 662
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int. cour. s/ c/c à rec.	1 124 097
Total	1 124 097

NOTES SUR LE BILAN**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 10 000,00 EURO décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-2 778 537
Résultat de l'exercice précédent	-990 265
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-3 768 801
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-3 768 801
Total des affectations	-3 768 801

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	27 200				27 200
Primes d'émission	30 038 800				30 038 800
Report à Nouveau Résultat de l'exercice	-2 778 537 -990 265	-3 768 801 990 265		2 778 537 3 049 837	-3 768 801 -3 049 837
Total Capitaux Propres	26 297 199	-2 778 537		5 828 374	23 247 362

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	623 018	670 422	623 018		670 422
Total	623 018	670 422	623 018		670 422
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					
		670 422	623 018		

Le poste provision pour risques et charges comprend le montant des quote-parts de pertes comptables des filiales translucides fiscalement hormis la SCI 10 Solférino dont la perte de l'exercice est appréhendée en résultat dans le poste "Perte supportée (IV)" conformément à la clause de remontée systématique des résultats figurant dans les statuts de la filiale.

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 37 770 026 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 en à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	37 676 901	37 676 468	433	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 138	68 138		
Dettes fiscales et sociales	24 987	24 987		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	37 770 026	37 769 593	433	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
Fourn. fnp	9 000
Int. cour. s/ c/c à payer	125 206
Charges fiscales à payer	24 987
Total	159 193

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Opérations faites en commun

	Bénéfice	Perte
Q/P de perte comptable 2021 de la SCI 10 SOLFERINO		4 031 175
Q/P de perte liquidation 2021 de la SNC ARS OBERKAMPF		1 633
Q/P de perte liquidation 2021 de la SNC ARS ALESIA		1 790
Q/P de bénéfice comptable 2020 de la SNC ARS GOBELIN	29 674	
Q/P de perte comptable 2020 de la SNC ARS CAMBRONNE		40 022
Q/P de perte comptable 2020 de la SNC ARS MONGE		281 700
Q/P de bénéfice comptable 2020 de la SNC ARS LISICA - VICTOIRE	481 546	
Q/P de perte comptable 2020 de la SNC ARS MAUBEUGE		16 291
Q/P de perte comptable 2020 de la SNC KELLER		27 175
Q/P de perte comptable 2020 de la SNC ROULE		68 806
Q/P de perte comptable 2020 de la SNC ARS BOINOD		84 250
Q/P de perte comptable 2020 de la SNC ARS LEVALLOIS		7 526
Q/P de perte comptable 2020 de la SNC ARS PAUL ALBERT		20 424
Q/P de perte comptable 2020 de la SNC ARS COMMANDANT		75 826
Q/P de perte comptable 2020 de la SNC ARS SEDAINE		747
Q/P de bénéfice comptable 2020 de la SNC ARS ALESIA	86 598	
Q/P de bénéfice comptable 2020 de la SNC ARS OBERKAMPF	228 701	
TOTAL	826 519	4 657 366

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 124 097	1 140 464
Reprises sur provisions et transferts de charge	623 018	147 754
Défauts positifs de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 747 115	1 288 218
Dotations financières aux amortissements et provisions	670 422	623 018
Intérêts et charges assimilées	125 206	1 196 368
Défauts négatifs de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	795 629	1 819 386
Résultat financier	951 487	-531 168

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2021, la société SAS APSYS RETAIL STREET est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FINANCIERE APSYS.

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture

Notre société a participé à la constitution de la société SNC ARS ROCHEFOUCAULD (Detention de 50 % du capital).

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FINANCIERE APSYS

Forme : SAS

SIREN : 499677649

Au capital de : 106 278 208 euros

Adresse du siège social :

28 AV VICTOR HUGO

75116 PARIS 16

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Convention de prêt consentie à la filiale SCI 10 SOLFERINO au taux de 5,20%	20 000 000
Caution solidaire APSYS RETAIL STREET	385 000
Autres engagements donnés	20 385 000
Total	20 385 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Convention d'emprunt accordée par Financière Apsys au taux de 5,2%</i>	50 000 000
Autres engagements reçus	50 000 000
Total	50 000 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	